

# Problématique

*René GALLISSOT* \*  
*Coordonnateur I.M.E*

Au Maghreb, le mouvement associatif répond-il de la crise du mouvement social ? Qu'est-ce qui est « mouvement » ou tentative recommencée de mise en mouvement dans l'émergence, l'éclatement, les déperditions et les reprises, les changements d'objets de l'action sociale, culturelle, la demande civile à l'Etat, l'expression de droits par la voix associative ? Dans mouvement associatif, le mot clé est mouvement.

Il s'agit donc d'analyser l'action associative : les bases et implications sociales, l'encadrement et les manifestations militantes, les motivations et les formulations idéologiques et symboliques, sachant que ce « mouvement » se détache sur un fond de sociabilité locale, corporative, communautaire, d'héritages institutionnels d'assistance, de charité, d'éducation, de loisirs et de réseaux organiques de mobilisation, par exemple confrériques, qui constituent l'arrière fond des relations collectives, mais non le sujet du colloque.

Il n'est pas possible non plus de prétendre dresser l'inventaire des associations qui, à des périodes diverses, se sont déclarées dans les trois pays d'Afrique du Nord, d'autant que l'on ne touche là que la régularisation officielle et non pas le mouvement. La périodisation n'en présente pas moins d'intérêt pour cerner les moments de mobilisation mais aussi d'étouffement répressif et de déperdition, que l'on pense, aux premières années 1920 à 1936, de 1945 à 1946, et plus encore après les indépendances, aux années 1960 et au renouvellement pluraliste des années 1980 et récentes (femmes, revendications culturelles, droits de l'homme, contre l'impunité...). La mise en parallèle, la confrontation, les convergences et spécificités à l'échelle maghrébine et au-delà, peuvent être éclairantes.

---

\* Professeur d'histoire, co-directeur de l'Institut Maghreb-Europe, Université Saint-Denis, Paris VIII.

Dans une approche socio-historique qui entend saisir les mutations du rapport société/ Etat, il faut regarder vers les espaces ouverts tant sous la domination coloniale (associations éducatives, sportives, savantes...) que sous la contrainte des régimes politiques nationaux et de monopolisation étatique d'un nationalisme unanimiste. C'est donc la pluralité subjective des modes d'expression critique et d'action militante qui retient l'attention, les formes de résistance et les transferts des mouvements de promotion et d'émancipation.

Il serait vain de prétendre à une typologie générale qui privilégierait les associations officielles qui occupent l'espace public ou l'associationnisme d'établissement ou de standing (clubs, et organismes de notabilité locale ou nationale, fédérations internationales mêmes), et se perdrait dans l'inventaire indéfini des associations corporatives. Il n'en reste pas moins que la promotion sociale, en particulier de l'intérieur de la société colonisée puis dans le reclassement national, passe par l'action associative pour ces moments d'affirmation et de diversification idéologique, culturelle et politique et par ces mobilisations fédératives.

Nous retrouvons les temps et les modes de cet associationnisme actif parallèle aux organisations syndicales et politiques ou en marge qui entre en relais des mouvements sociaux reconnus. L'approche a été esquissée dans les travaux publiés par le **CERES** – Tunis : *Les mouvements sociaux au Maghreb*, Cahiers du **CERES**, Tunis 1996, et *les mouvements sociaux en Tunisie et dans l'immigration*, Cahiers du **CERES**, Tunis 1997, dans le Colloque de l'Institut Maghreb – Europe : D. Le Saout et M. Rollinde (eds) *Emeutes et mouvements Sociaux au Maghreb*, Karthala – Institut Maghreb Europe, Paris 1999, et plus directement encore dans le numéro étape de la revue *Insaniyat* n° 8, CRASC Oran, mai – août 1999.

Par la comparaison des mouvements associatifs au Maroc, en Tunisie et en Algérie, ce colloque fait le bilan de l'action de coopération. *Le mouvement associatif en Algérie et dans l'immigration* entre le Centre de Recherche en Anthropologie Sociale et Culturelle d'Oran et l'Institut Maghreb Europe de l'Université de Paris 8 dans la perspective d'élargissement des interrogations sur les changements du rapport société / Etat au Maghreb et son intériorisation généralisée met en question l'idée même de société civile.